

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA
COMMUNICATION
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

PROCES-VERBAL DU COMITE DU 30 MAI 2018

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le seize mai deux mille dix huit par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 16 MAI 2018 – NON QUORUM

PRESENTS

ANDRESY	Denis FAIST, DELEGUE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Niayé CAMARA, DELEGUE TITULAIRE
CHATOU	Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE Virginie MINART-GIVERNE, DELEGUEE TITULAIRE
CROISSY-SUR-SEINE	Patrick LESPAGNOL, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT Alain GOURNAC, DELEGUE TITULAIRE Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
LE VESINET	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
MEDAN	Laurence LELARGE, DELEGUEE TITULAIRE
MEULAN-EN-YVELINES	Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Madame Aurélie ROUCHES, Responsable du Secrétariat Général des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	32
+ 1 Communauté de Communes	:	2
QUORUM	:	35
<u>Délégués présents</u>	:	14
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	-

L'an deux mille dix-huit, le trente mai à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication, dûment convoqué par le Président le vingt-deux mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Noël AMADEI, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 30 MAI 2018 –SUITE NON QUORUM

PRESENTS

CHAPET	Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
FOURQUEUX	Benoît BEAUNEZ, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Agathe LE BESCOND, DELEGUEE TITULAIRE
	Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT
LE PORT-MARLY	Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT
LE VESINET	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MEDAN	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Laurence LELARGE, DELEGUEE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Manuela MARIE, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Christyane JAVOISE, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Janick GEHIN, DELEGUEE TITULAIRE
	Marie GOURSAUD DE MERLIS, DELEGUEE TITULAIRE
	Serge GODAERT, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

ACHERES	Véronique FORENSI, DELEGUEE TITULAIRE
	Nicolas BENARD, DELEGUE SUPPLEANT
AIGREMONT	Ulrika BRUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Hugues RIBAUT, DELEGUE TITULAIRE
	Sandra SAVET, DELEGUEE SUPPLEANTE
AUBERGENVILLE	Véronique DOLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
BOUGIVAL	Sylvia PADIOU, DELEGUEE TITULAIRE
	Jean-Marie CLERMONT, DELEGUE TITULAIRE
	Fabien SEBBAH, DELEGUE SUPPLEANT
	Gaël DIOT, DELEGUE SUPPLEANT
CHAMBOURCY	Caroline DOUCET, DELEGUEE TITULAIRE
	Pascale BARON, DELEGUEE TITULAIRE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Lydie CREPPY, DELEGUEE TITULAIRE
	Jérôme BONNEAU, DELEGUE SUPPLEANT
CHATOU	Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE
	Virginie MINART-GIVERNE, DELEGUEE TITULAIRE
	Eric GERNER, DELEGUE SUPPLEANT
CROISSY-SUR-SEINE	Gérard HUSSON, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Florence GENOUVILLE, DELEGUEE TITULAIRE
	Sylvie HURTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Sébastien PINET, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT
	Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
	Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Cédric PEMBA-MARINE, DELEGUE SUPPLEANT
LE VESINET	Francis GUIZA, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE
	Robert COPIN, DELEGUE TITULAIRE
	Viviane DOSSET, DELEGUEE SUPPLEANTE
LOUVECIENNES	Laurence LAFONT, DELEGUE TITULAIRE
	Sanja JOLIOT, DELEGUEE TITULAIRE
	Jean-Baptiste CLAUZURE, DELEGUE SUPPLEANT
	Nicolas VATAR, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Thierry GUILLOT, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Emmanuela CARDOSO, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE SUPPLEANTE

MEDAN	Matthieu DUBREUIL, DELEGUE TITULAIRE Laure BATHGATE, DELEGUEE SUPPLEANTE
MEULAN-EN-YVELINES	Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE Jordan FOSSE, DELEGUE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Marcel DERUE, DELEGUE TITULAIRE Stéphanie MARTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
ORGEVAL	Thérèse COCHARD, DELEGUEE SUPPLEANTE Michel BARDOT, DELEGUE SUPPLEANT
POISSY	Karl OLIVE, DELEGUE TITULAIRE Gilles DJEYARAMANE, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE Laure MEUNIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Karel KURZWEIL, DELEGUE TITULAIRE Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT Thomas BATIGNE, DELEGUE SUPPLEANT
TRIEL-SUR-SEINE	Frederic SPANGENBERG, DELEGUE TITULAIRE Frederique BROCHOT-MAHER, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean-Pierre MAROTTE, DELEGUE SUPPLEANT
VERNEUIL-SUR-SEINE	Laurent BAROUX, DELEGUE TITULAIRE Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE SUPPLEANT
VERNOUILLET	Chantal POTTIER, DELEGUEE TITULAIRE Henriette LARRIBAU, DELEGUEE TITULAIRE Charlotte PREVERAUD DE VAUMAS, DELEGUEE SUPPLEANTE
VILLENES-SUR-SEINE	Marcel DJOURNO, DELEGUE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Jacques BARREAU, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth MESSENGER, DELEGUEE TITULAIRE Béatrice VIVIEN, DELEGUEE SUPPLEANTE Christèle COLOMBIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

ACHERES/ AIGREMONT/ ANDRESY/AUBERGENVILLE/ BOUAFLE/ BOUGIVAL/CARRIERES-SOUS-POISSY
CHAMBOURCY/CHANTELOUP-LES-VIGNES/CHATOU/CROISSY-SUR-SEINE/LESALLUETS-LE-ROI
LOUVECIENNES/MAREIL-MARLY/ MARLY-LE-ROI/ MEULAN-EN-YVELINES/ MORAINVILLIERS/ POISSY
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE/ SAINT-NOM-LA-BRETECHE/ VERNEUIL-SUR-SEINE/ VERNOUILLET

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	32
+ 1 Communauté de Communes	:	2
QUORUM	:	<i>Pas nécessaire</i>
<u>Délégués présents</u>	:	15
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	15

Le quorum étant atteint, **le Président** remercie les membres du Comité pour leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Madame LE BESCOND, représentant la Ville de L'Etang-La-Ville, est désignée secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2018
- Compte de gestion 2017
- Compte administratif 2017
- Affectation du résultat comptable de l'exercice 2017
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2018

Le Président demande si le procès-verbal fait l'objet d'observations.

En l'absence d'observation, il soumet au vote l'approbation du procès-verbal.

Le comité adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 11 avril 2018.

COMPTE DE GESTION 2017

Le Président s'étonne que le compte de gestion du Trésorier principal, qui précise que les écritures et les résultats sont en tous points conformes à ceux du compte administratif, soit approuvé en premier.

Monsieur SAILLARD précise que le compte de gestion est dit identique au compte administratif, mais, cependant, il reste un document autonome. Il s'agit surtout d'affecter les résultats de l'exercice 2017. Il reconnaît que c'est un système un peu curieux, mais le DGFIP le souhaite.

Le Président présente le compte de gestion 2017.

En l'absence de remarque, le Président demande aux membres du comité d'approuver cette délibération.

Le comité approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Président présente le compte administratif 2017 et précise que les 3 923,02 € du tableau de la section d'investissement sont les reports, à nouveau, d'année en année.

Dans le chapitre 74, il signale que le montant de 273,55 € des rôles complémentaires explique les 0,05 % du taux d'exécution indiqué en recettes dans le tableau de la section d'exploitation.

Dans le chapitre 002 – Excédent antérieur reporté, il rappelle qu'il avait été prévu de prendre sur cet excédent antérieur pour augmenter la participation à Yvelines Première.

Il s'enquiert d'éventuelles remarques de la part des membres du comité.

Monsieur VINTRAUD demande si les chiffres du compte administratif étaient les mêmes que ceux du compte de gestion.

Le Président confirme qu'ils le sont rigoureusement. Il ajoute que la délibération précédente consistait à approuver le compte de gestion et qu'il était écrit que dans celui-ci « les écritures et les résultats sont en tous points conformes à ceux du compte administratif 2017 ».

Monsieur SAILLARD précise que, de la même manière, une reprise anticipée des résultats ayant été faite, celle-ci est conforme au compte administratif. Il ajoute que les résultats repris dans le budget sont ceux qui figurent au compte administratif.

Le Président quitte la salle le temps du vote du compte administratif.

Monsieur DE L'HERMUZIERE, doyen de l'assemblée, rappelle les chiffres des sections d'investissement et d'exploitation du compte administratif et préside le vote.

Le comité adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2017.

AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2017

Le Président présente le rapport et s'enquiert d'éventuelles remarques de la part du Comité.

En l'absence de remarque, l'affectation du résultat comptable est soumise au vote.

Le comité syndical adopte, à l'unanimité, la délibération relative à l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2017.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président rappelle que les protocoles transactionnels avec l'ensemble des salariés d'Yvelines Première ont été signés, mettant ainsi fin à cette étape.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 19 h 00.